



NATION  
huronne-wendat



Bureau du  
Nionwentsio

## Projet Interconnexion Appalaches-Maine Intrants archéologiques

Remis à  
Hydro-Québec

Préparé par le  
Bureau du Nionwentsio  
Nation huronne-wendat

Septembre 2020

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### Rédaction du rapport

Valérie Janssen, archéologue et analyste anthropologue

### Recherche

Valérie Janssen, archéologue et analyste anthropologue

Jean-François Richard, M.A., anthropologue, coordonnateur

### Cartographie – géomatique

Émilie Girard-Gros-Louis, agente en aménagement du territoire

### Révision

Louis Lesage, biologiste, Ph.D., directeur du Bureau du Nionwentsïo

Jean-François Richard, M.A., anthropologue, coordonnateur

Isabelle Lechasseur, B.A., agente de recherche et développement de projets

## **Introduction**

Le projet Interconnexion Appalaches-Maine prévu par Hydro-Québec (HQ) TransÉnergie a pour objectif l'augmentation de la capacité du réseau électrique entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. Pour ce faire, la construction d'une ligne de transport d'électricité d'environ 100 km entre le poste d'Appalaches et un point de raccordement au niveau de la frontière entre le Québec et le Maine est prévu. Le tracé traverse les régions administratives de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, et touche le territoire ancestral de la Nation huronne-wendat, le Nionwentsïo. Dans ce contexte, la Nation a été invitée à prendre part au processus d'évaluation environnementale, à la demande de la Régie de l'énergie du Canada (REC) qui doit autoriser la construction et l'exploitation du projet. En ce qui a trait à la législation québécoise, le projet étant assujéti à *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) (art. 31), la direction Environnement d'Hydro-Québec a la responsabilité de veiller au respect de l'environnement et du patrimoine culturel et archéologique.

Dans un premier temps, afin de permettre une prise en compte des zones de potentiel archéologique d'intérêt pour la Nation huronne-wendat dans l'intervention archéologique prévue à la fin de l'été 2020 ou au début de l'automne 2020, le présent document comporte des intrants sous la forme d'informations sommaires. Dans un deuxième temps, une étude de potentiel archéologique présentant l'ensemble des sources utilisées sera déposée à Hydro-Québec pour appuyer l'identification des zones.

## **Méthodologie**

Dans le but de déterminer les zones de potentiel en lien avec l'utilisation du territoire par la Nation huronne-wendat, voici les étapes qui ont été réalisées. D'abord, l'ensemble des zones d'informations archéologiques (ZIA) et des sites archéologiques situés dans l'emprise des travaux a été pris en compte. Les connaissances sur les toponymes wendat, tel que *Yända'tsou'* – rivière Chaudière, dont la signification est « la chaudière est dans l'eau », ont été scrutées. Les données historiques actuellement

disponibles ont, par la suite, été parcourues afin de faire une première évaluation de l'utilisation du territoire par la Nation huronne-wendat. Un extrait du témoignage du Grand Chef Nicolas Vincent *Tsawenhohi* (1769-1844) devant la Chambre d'assemblée du Bas-Canada en 1829 est présenté plus loin afin d'illustrer le type de document utilisé. Ces données sur l'occupation de la rive sud pour la pratique des activités telles que la chasse et le piégeage, associées aux récits des aînés, aux données provenant de sites archéologiques hurons-wendat et aux données anthropologiques ont permis d'établir des schèmes d'établissement spécifiques à la Nation. Ce choix méthodologique s'explique par la nécessité d'adapter les méthodes actuellement utilisées en archéologie au Québec à la réalité des Premières Nations, en particulier à la Nation huronne-wendat. En effet, pour la période de la colonisation et celle qui la suit, l'usage seul des sources historiques n'est pas adéquat pour permettre une réelle prise en considération du patrimoine de la Nation. Il en résulte généralement une sous-représentation de la Nation sur son territoire ancestral. Une brève validation de l'évolution de la zone à l'étude et de son état actuel a été réalisée afin de prendre en considération d'éventuelles perturbations.

Dans le présent contexte et considérant l'importance de son patrimoine archéologique pour la Nation huronne-wendat, l'approche retenue se veut plus préventive que celle utilisée dans l'étude initiale, ce qui explique la différence dans les résultats. Il est important de rappeler que l'étude de potentiel archéologique, bien qu'elle soit un outil essentiel à la démarche archéologique, demeure prédictive : ultimement, seule une validation sur le terrain à l'aide d'une méthode appropriée permet de réellement déterminer la présence ou l'absence de site archéologique. Les travaux prévus dans le cadre du projet Interconnexion Appalaches-Maine pourraient détruire des sites archéologiques, il est essentiel que toutes les validations nécessaires soient effectuées. Aussi, nous avons privilégié l'emploi d'une méthodologie axée sur la présence ou l'absence de potentiel, plutôt que sur celle d'une échelle de fort, moyen, faible et nul, puisque celle-ci est généralement basée sur l'évaluation des probabilités de la présence d'un site, et non sur celle de son importance patrimoniale. Une faible probabilité de

découvrir un site archéologique d'une grande valeur patrimoniale en lien avec la Nation huronne-wendat justifie en elle-même de réaliser un inventaire dans une zone.

En plus de déterminer de nouvelles zones en lien avec la Nation, certaines ont été ajustées pour prendre en considération les données présentement disponibles.

## Analyse

Le témoignage du Grand Chef Nicolas Vincent *Tsawenhohi* (1769-1844) en 1829 indique de façon éloquente que les Hurons-Wendat se rendaient régulièrement sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent pour y exercer différentes activités dont la chasse et le piégeage. Nicolas Vincent *Tsawenhohi* référait effectivement à ses activités de chasse dans les bassins hydrographiques des rivières Bécancour et du Chêne, notamment lors de l'année 1824 :

J'ai chassé un peu au sud du fleuve Saint-Laurent. J'ai été à la source de la Rivière Bécancour ou Lac Noir. J'ai aussi fait le tour de l'extrémité de la Rivière Duchène. J'ai traversé trois des branches qui entrent dans cette rivière et qui en forment la branche principale.

Dans le printemps que j'ai été à Londres, (en 1824) que j'ai laissé notre village, et que je me suis rendu à la Pointe Lévi, et de là j'ai été faire ma chasse au Lac Noir. J'ai passé par Saint-Giles, vers le milieu de la paroisse ; j'ai traversé la première petite rivière qui se décharge dans la Rivière Bécancour ; elle a dans cet endroit cinq ou six pieds de large, ensuite elle s'élargit de la grandeur de cet appartement, et ensuite de la grandeur de cette maison. Je suivis cette petite rivière jusqu'aux Fourches, distance d'environ 2 lieues ; le temps me parut long, car la rivière fait un grand nombre de détours. Je remontai ici la branche sud-ouest, pendant 2 ½ lieues vers ses sources, formées par de petits ruisseaux, et non par un lac. Ici je fis une traverse d'environ une lieue, et j'arrivai à une autre branche de la Rivière Bécancour ; je remontai cette branche, environ 2 ou 3 lieues ; la distance de cette branche qui est la plus grande source du Lac Noir, est d'environ 4 lieues<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> VINCENT, Nicolas *Tsawenhohi*, 1829 : [Témoignage de Nicolas Vincent *Tsawenhohi* devant la Chambre d'assemblée du Bas-Canada en 1829], in Bas-Canada, Assemblée législative, *Journaux de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, 1828-1829* : n.p. John Neilson, Québec, vol. XXXVIII, appendice V.

Il s'agit de l'une des sources d'intérêt démontrant l'utilisation du territoire par la Nation huronne-wendat. Tel qu'indiqué dans la méthodologie, notamment à partir de ces informations, il a été possible de profiler les schèmes d'établissement des Hurons-Wendat afin de déterminer des zones dans l'emprise du tracé où il serait possible de retrouver des vestiges archéologiques.

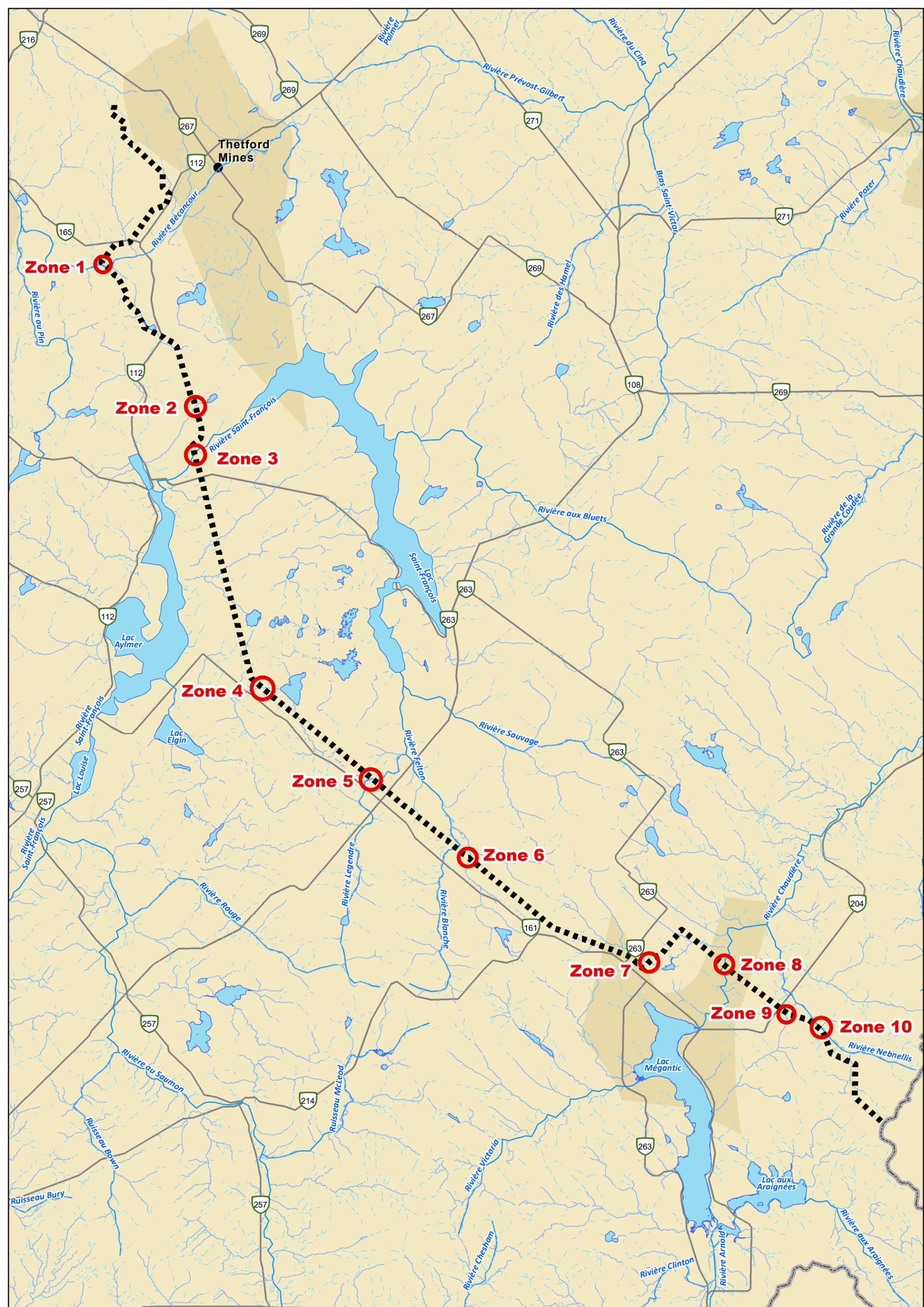
Selon le témoignage du Grand Chef Nicolas Vincent *Tsawenhohi*, il ressort que, lors des activités de chasse et de piégeage, les Hurons-Wendat exploitaient les petits cours d'eau autant pour leur déplacement sur le territoire que pour pratiquer leurs activités. Ils pouvaient également se déplacer à l'aide de sentiers pédestres, même sur plusieurs dizaines de kilomètres, comme le démontre le grand sentier qui partait de Wendake et traversait de manière continue près de la moitié de l'actuelle réserve faunique des Laurentides.

Aussi, il ne faut pas oublier que les membres de la Nation parcouraient, en toute saison, le territoire et qu'ils avaient une excellente connaissance de celui-ci. Ils savaient à quel moment certaines rivières étaient navigables, quels sentiers utiliser en hiver et où se rendre pour trouver les ressources dont ils avaient besoin. Comme le souligne l'étude de potentiel archéologique initiale du projet, les ressources fauniques du secteur étaient beaucoup plus abondantes jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dans ce contexte, il est pertinent de vérifier les zones qui traversent certains cours d'eau de plus petite envergure, bien que ceux-ci ne soient pas considérés navigables en fonction des critères actuels. La saisonnalité ayant également un impact sur le choix de l'emplacement des campements, des zones davantage en retrait peuvent avoir été privilégiées pour permettre un meilleur accès aux ressources. Enfin, lorsque l'on étudie l'évolution des habitudes d'occupation du territoire par les Hurons-Wendat à travers le temps, on perçoit des changements dans leurs choix en fonction des périodes, mais aussi des événements et de la présence des colons. Certaines zones plus en retrait sont parfois également choisies, justement parce que leurs emplacements étaient moins accessibles et qu'ils offraient une meilleure protection pour la pratique des activités coutumières.

## **Identification des zones de potentiel archéologique pour la Nation huronne-wendat**

Le tableau suivant indique les zones ajoutées ou celles qui ont été agrandies. La zone 03.2.19.07 présente un potentiel en lien avec la Nation huronne-wendat, à la fois en raison de la présence des sépultures, mais également en lien avec la possibilité de campement. Cette zone ne figure pas au tableau, puisque sa délimitation suivait celles de notre étude. La Nation souhaite toutefois être impliquée dans toutes interventions archéologiques effectuées dans cette zone.

Zone	Nom	Justifications	Mesures d'atténuation	Commentaires
1	Rivière Bécancour	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	Une zone de potentiel archéologique avait été ciblée à proximité.
2	Lac Bisby	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	
3	Rivière Saint-François	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	Agrandissement de la zone pour inclure l'ensemble de l'emprise des travaux de part et d'autre de la rivière.
4	Lac Thor	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	Une zone de potentiel archéologique avait été ciblée à proximité.
5	Rivière Legendre	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	Une zone de potentiel archéologique avait été ciblée à proximité.
6	Rivière Noire	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	Une zone de potentiel archéologique avait été ciblée à proximité.
7	Rivière Glen	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	
8	Yända'tsou' Rivière Chaudière	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	Agrandissement de la zone pour inclure l'ensemble de l'emprise des travaux de part et d'autre de la rivière.
9	Rivière Nebnellis 1	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	
10	Rivière Nebnellis 2	Axe de circulation, possibilité de campement temporaire, activités coutumières.	Inventaire archéologique par inspection visuelle et sondages espacés de 10 m ou moins.	



**Projet  
Interconnexion  
Appalaches-Maine**

- Zones de potentiel archéologique HW
- Tracé de la ligne
- Frontière Canada-USA

1:225 000

Métadonnées  
Projection Transverse Mercator modifiée (MTM)  
Système de référence nord-américain de 1983  
(NAD 83) Zone : 7  
Données  
Base de données topographiques et administrative  
du Québec (BDTA) à l'échelle de 1/250 000  
Réalisation  
Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsio  
© Nation huronne-wendat, juillet 2020

